

## SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2009

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 2 mars 2009, à 19h30, à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Clermont Tardif, Paulo Asselin, Gérard Garneau, Yvan Langlois et Bernard Barlow, conseillers et Guylaine Blondeau, conseillère, formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est également présente : Michèle Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption du procès-verbal
- D) Rapport du responsable des loisirs
- E) Comités municipaux
  - Bâtiment St-Julien
  - MRC de l'Érable
- F) 1<sup>re</sup> période de questions
- Pause
- G) Varia
  - Délégation de sorties
  - Programme d'accompagnement en loisir
  - Assemblée générale TARA
  - Assemblée générale du CLD de l'Érable
  - Ordinateurs portables
  - Estimation du coût de reconstruction à neuf à des bâtiments
  - Demande d'aide financière des Loisirs de Vianney
  - Demande de soumissions « MG20 »
  - Demande de soumissions « MG20B »
  - Demande de soumissions « pierre 1 pouce net »
  - Demande de prix des machineries
  - Programme d'infrastructures récréatives au Canada
  - Avis de motion – règlement protection des rives
  - Demande à la CPTAQ – Alain Plaud
- H) Rapports de voirie et d'environnement
- I) 2<sup>e</sup> période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

Ajout des points suivants :

- G) Varia : Lettre de Orapé  
Page verte (journal municipal)

**2009-03-60**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Paulo Asselin et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points proposés et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-61**

#### **Interversion des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Yvan Langlois et résolu d'autoriser le maire à intervertir les

points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-62 Adoption du procès-verbal**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2009, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2009 tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-63 Rapport du responsable des loisirs**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Yvan Langlois et résolu d'accepter le rapport d'activités de février 2009 tel que présenté par Mathieu Hébert, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Le maire invite les 15 citoyens présents à la 1<sup>re</sup> période de questions.

**2009-03-64 Suspension de la séance**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Yvan Langlois et résolu de suspendre la présente séance à 21h00. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-65 Reprise de la séance**

Tous les membres du conseil présents au début de cette séance formant toujours quorum, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu de reprendre les délibérations de la présente séance à 21h08. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-66 Prévisions de sorties**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Paulo Asselin et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

	<u>Noms</u> <u>Date</u>	<u>Sujet</u>		<u>Endroits</u>
02-2009	S. Tardif	Assur. collectives	Laurierville	25-
	C. Tardif 02-2009	Flamme olympique	Victoriaville	20-
	G. Garneau 03-2009	T.A.R.A.	Thetford Mines	18-
	B. Barlow 03-2009	VTT - Sûreté Qc	Plessisville	03-

**2009-03-67 Programme d'accompagnement en loisir**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Paulo Asselin et résolu d'inscrire la municipalité de Saint-Ferdinand au programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées et d'autoriser Line Dickner à signer les documents requis à titre de répondante. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-68 Assemblée générale TARA**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Yvan Langlois et résolu que Gérard Garneau et Paulo Asselin soient délégués pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale de Transport adapté de la

région de l'Amiante inc. qui se tiendra le mercredi 18 mars 2009. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-69**

**Membre du c.a. de TARA**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que le conseil municipal accepte que Gérard Garneau soit membre du conseil d'administration de Transport adapté de la région de l'Amiante inc., si élu par l'assemblée générale. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-70**

**Représentants au c.a. de TARA**

Il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Clermont Tardif et résolu que Micheline Mercier soit mise en nomination à titre de représentant des citoyens pour siéger au sein du conseil d'administration de Transport adapté de la région de l'Amiante inc. et que Anne-Marie Cloutier soit mise en nomination à titre de représentante des usagers pour siéger au sein du conseil d'administration de Transport adapté de la région de l'Amiante inc. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-71**

**Assemblée générale annuelle du CLD de l'Érable**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser le Conseiller Gérard Garneau à assister à l'assemblée générale annuelle du CLD de l'Érable qui se tiendra le 24 mars 2009 à Saint-Pierre-Baptiste. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-72**

**Ordinateurs portables**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter la soumission de Réseaulogique Dany Bradette inc. datée du 19 février 2009 au montant de 2 080.00\$ plus les taxes pour la fourniture, la préparation et configuration de deux ordinateurs portables. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-03-73**

**Estimation du coût de reconstruction à neuf à des bâtiments**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Paulo Asselin et résolu d'accepter la soumission de Nancy Vachon, évaluatrice agréée, datée du 19 février 2009 au montant de 2 000\$ plus les taxes excluant tous les équipements pour procéder à l'estimation du coût de reconstruction à neuf pour l'hôtel de ville, le garage municipal, le centre municipal et le réservoir d'eau potable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-03-74**

**Aide financière aux Loisirs de Vianney**

Il est proposé par Yvan Langlois, appuyé par Bernard Barlow et résolu de verser une aide financière de 500\$ aux Loisirs de Vianney pour le Festival du Montagnard qui aura lieu les 24, 25 et 26 juillet 2009 pour le fonctionnement général du festival et/ou de la publicité incluant le logo de la municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-75**

**Demande de soumissions « MG20 »**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Clermont Tardif et résolu de demander des soumissions sur invitation à A. Langlois et fils ltée, Construction Frontenac, Transport Jean-Guy Breton inc. et Transport Lac William inc., tous de Saint-Ferdinand, pour la fourniture d'environ 3 000 tonnes métriques de MG20 pour l'entretien général des chemins, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du

Québec, dernière édition (1997) et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2009. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2009, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-03-76**

**Demande de soumissions « MG20B »**

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Bernard Barlow et résolu de demander des soumissions sur invitation à A. Langlois et fils ltée, Construction Frontenac, Transport Jean-Guy Breton inc. et Transport Lac William inc., tous de Saint-Ferdinand, pour la fourniture d'environ 11 500 tonnes métriques de MG20B pour l'entretien général des chemins, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2009. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2009, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-03-77**

**Demande de soumissions « pierre 1 pouce net »**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Yvan Langlois et résolu de demander des soumissions sur invitation à A. Langlois et fils ltée, Construction Frontenac, Transport Jean-Guy Breton inc. et Transport Lac William inc., tous de Saint-Ferdinand, pour la fourniture d'environ 800 tonnes métriques d'agrégats de pierre concassée 1 pouce net pour l'entretien général des routes, sur demande, conforme aux exigences du Cahier des charges et devis généraux du ministère des Transports du Québec, dernière édition (1997) et ses amendements. Le prix doit inclure les frais de chargement et de pesée et ne doit pas inclure les frais de transport et les taxes. Les matériaux doivent être disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2009. S'il n'y a pas d'agrégats disponibles pour le 1<sup>er</sup> mai 2009, cette résolution autorise le conseil à s'approvisionner au deuxième plus bas soumissionnaire sans plus de formalités. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-03-78**

**Demande de prix des machineries**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu de demander à A. Langlois et fils ltée, Construction Frontenac, Transport Jean-Guy Breton inc. et Transport Lac William inc., tous de Saint-Ferdinand, de fournir à la municipalité une liste de prix pour l'année 2009 de toute leur machinerie incluant l'opérateur d'expérience de 2 ans et plus et les dépenses incidentes pour les travaux, sur demande, d'entretien général des chemins. Cette demande ne fait pas partie d'un processus d'appel d'offres. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-03-79**

**Programme d'infrastructures récréatives au Canada**

Considérant que le gouvernement fédéral a mis sur pied un Programme d'infrastructures récréatives au Canada dans le cadre de son Plan d'action économique;

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow et résolu de présenter au gouvernement fédéral une

demande de fonds pour la rénovation des infrastructures récréatives municipales suivantes :

- Modification de l'éclairage du terrain de balle : coût estimé : 37 610 \$
- Remplacement d'un quai à la marina : coût estimé : 15 000 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2009-03-80

rives

**Avis de motion - règlement protection des rives, le littoral et les zones inondables, à procéder à la renaturalisation des dégradées, décapées.**

Monsieur Paulo Asselin, conseiller, donne avis qu'à une session subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal, sera présenté pour adoption un projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 890405-A de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand, le règlement de zonage no 209 de l'ex-municipalité de Bernierville et le règlement de zonage no 21 de l'ex-municipalité de Vianney, lequel a pour objet de protéger les rives, le littoral et les zones inondables, à procéder à la renaturalisation des rives dégradées, décapées.

2009-03-81

**Demande de Alain Plaud et Martine Brécy (CPTAQ)**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles et les possibilités d'utilisation du lot à des fins agricoles;

Attendu que cette autorisation n'affecterait d'aucune façon le potentiel agricole du lot visé et des lots voisins, n'aurait aucun effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol du milieu;

Attendu que l'acquéreur exploite les lieux depuis plus de 20 ans sur le lot no 692-Pdu rang 10 du cadastre officiel du Canton de Halifax;

Attendu que le lot 692-P restera en agriculture, soit un boisé et une érablière;

Attendu que le lot visé est contiguë à la propriété de l'acquéreur;

Attendu que cette demande ne contrevient pas à la réglementation municipale en vigueur présentement;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'appuyer la demande d'Alain Plaud et Martine Brécy dans son entièreté auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'aliénation d'une partie du lot 692 du rang 10 du Canton de Halifax. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**Lettre de ORAPÉ**

Le Maire Donald Langlois informe le conseil de l'invitation qu'il a reçu de l'Organisme de Récupération Anti-Pauvreté de l'Érable les invitant à un souper qui aura lieu le 27 mars 2009 au coût de 60\$ par personne. Chaque conseiller est libre d'aller à ce souper à ses frais.

**Page verte**

M. Paulo Asselin explique le projet d'une page verte dans le journal municipal. Cette page serait consacrée uniquement à l'environnement. Cette page supplémentaire ferait partie du journal municipal environ 6 fois par année ou au besoin sans être limitatif. Le coût relié à cette page supplémentaire serait approximativement de 50\$ incluant l'impression.

Le conseil est d'accord à l'unanimité pour ce projet.

**2009-03-82**

**Rencontre avec Sylvie Roy, députée**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif d'autoriser la dépense reliée à un dîner avec Sylvie Roy, députée lors de la prochaine rencontre avec le conseil municipal concernant les projets de voirie de ladite municipalité, ceci en prévision d'une subvention pour l'année 2009. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2009-03-83**

**Rapport de l'inspecteur en environnement et permis**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter le rapport d'environnement de février 2009 tel que présenté par Jean Gardner, inspecteur en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-84**

**Rapport du contremaître des travaux publics**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Yvan Langlois et résolu d'accepter le rapport de voirie de février 2009 tel que présenté par Donald Langlois en l'absence du contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers.

Le maire invite les 2 citoyens présents à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2009-03-85**

**Présentation des comptes**

Il est proposé par Paulo Asselin, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de février 2009 tels que présentés pour un montant de 169 498.44 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers.

**2009-03-86**

**Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Yvan Langlois et résolu que la présente séance soit levée à 22h00. Adopté à l'unanimité des conseillers.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière